



# DECLARATION LIMINAIRE CSAL 19 janvier 2024

Monsieur le Président,

Depuis la création du gouvernement Attal, nous sommes sans ministre de la Fonction publique, sans ministre du budget et depuis quelques jours, sans directeur général, avec cependant depuis hier un intérimaire !!

Quel beau tiercé pour les agents de la DGFIP !!!

Au-delà de l'ironie, c'est malheureusement un signe du peu de considération de l'exécutif pour les agents publics.

Ainsi, ces agents qui représentent 20% de l'emploi salarié du pays, ces agents dont le Président de la République lui-même a vanté les mérites lors des crises financières, des attentats, de la COVID, de catastrophes climatiques, etc... sont rayés d'un trait de plume de ce nouveau gouvernement.

Pour FO Fonction publique, à l'heure où des millions d'agents attendent une revalorisation conséquente de leur pouvoir d'achat et une véritable carrière, l'absence d'un ministère dédié est une faute politique.

Cependant, il semble que cela soit une véritable volonté politique puisque le seul mot du Président de la République pour les fonctionnaires lors de sa conférence de presse du mardi 16 janvier aura été pour la rémunération au mérite.

Alors que nous revendiquons, depuis des mois, des négociations salariales et une refonte de la grille indiciaire, le Président balance la rémunération au mérite qui n'est qu'un leurre puisqu'elle n'a jamais permis de rendre attractive la Fonction publique mais qu'elle créera, au contraire, des inégalités voire des injustices entre les personnels et mettra le feu aux services.

La Fonction publique ne se gère pas comme une start-up.

Nous ne nous attarderons pas sur les mots du Président « On a rouvert des trésoreries... ». Un mensonge, même asséné, reste un mensonge.

En plus de ne plus avoir de ministres, nous n'avons plus de DG. Monsieur Fournel ayant quitté précipitamment le navire DGFIP vendredi dernier. Un DG par intérim a finalement été nommé hier. Nous ne regretterons pas ce Directeur qui a oeuvré à la destruction du réseau de proximité de notre administration, comme il l'avait déjà fait à la Douane, en laissant une DGFIP à bout de souffle et complètement désorientée.

Nous espérons cependant que, durant ses années à la DGFIP, il aura pu profiter de nombreux matchs du PSG avec Neymar puisque, selon certains médias, il semblait être un grand fan.

Cependant avant de partir jouer dans une autre équipe, notre ancien DG a eu le temps de nous présenter ses vœux. Il a mis en avant le solde net d'emploi globalement positif pour 2024.

Le mot important est globalement, car les chiffres sont têtus ! Et l'Histoire nous a appris à nous méfier des bilans globalement positifs !

Quels sont ces chiffres complètement négatifs ? 200 suppressions inscrites au Projet de Loi de Finances (PLF), suppressions de 600 emplois dans les directions territoriales et pour le Bas-Rhin, 12 suppressions nettes (pour 15 brutes) [+1 IP, -2 IDIV CN, +1 IDIV HC expert et -1 IDIV CN expert,

+3 inspecteurs administratifs, - 2 huissiers, -3B, -1 B Géo, -8C ] concentrées comme chaque année sur les agents qui sont en première ligne !

A quelques unités près, les A et A+ sont maintenant aussi nombreux que les C,..

Ce constat devrait vous interroger...mais apparemment ce n'est pas le cas puisqu'il est demandé aux agents C, B et inspecteurs de faire toujours plus, toujours mieux mais avec moins de personnels et des applications, des réformes, des process largement pas à la hauteur.

Les euphémismes et tentatives pathétiques d'édulcorer la réalité dans le Bilan des retours d'expérience GMBI et perspectives pour 2024 publié le 17 janvier sur Ulysse sont à ce titre bien éloquentes.

Mais revenons aux suppressions d'emplois.

La DGFIP est un réseau comptable. Un des principes comptables de base est l'intangibilité de la balance d'entrée qui garantit la concordance entre la balance d'entrée N et la balance de sortie N-1. Si une discordance existe, elle doit-être indiquée, justifiée, documentée.

Or, quelle ne fut pas la surprise des élus FO DGFIP 67 de constater qu'il existe une différence de +3 emplois (+1 A+ et +2A) entre les documents fournis en 2023 et ceux fournis en 2024 relatifs à la situation des emplois 2023...Sans aucune explication...Sans aucune justification...

Nous les attendons donc en séance, même si nous avons trouvé par nous-même.

Dans le même ordre d'idée, la suppression d'1 emploi d'IP et l'implantation d'1 emploi d'IDIV à la BDV4 sont pour le moins obscures.

Nous attendons également des précisions sur l'affectation des +3B et +3C relatifs aux amendes.

Enfin, la suppression de 3 emplois C en EDR représente-t-elle un signe envoyé aux équipiers et au réseau ?

Comme vous pouvez vous en douter, notre présence aujourd'hui ne cautionne pas cette politique injuste et infondée de dégraissage des moyens de la DGFIP ! Les élus FO ne sont là que pour représenter les personnels, leur rendre compte, et aussi vous questionner !

Pour FO DGFIP, il faut d'urgence redonner à l'administration qui permet le financement de l'ensemble des politiques publiques les moyens de continuer à exercer l'intégralité de ses missions qui, toutes, concourent à une cohésion sociale plus fragile que jamais.

## FO DGFIP, 1ère organisation syndicale de la DRFIP 67

Section FO DGFIP 67 <a href="mailto:fo.drifip67@dgfip.finances.gouv.fr">fo.drifip67@dgfip.finances.gouv.fr</a>		<b>BULLETIN D'ADHESION</b>	
		à retourner à : Section FO DGFIP 67 - DRFIP	
site local : <a href="http://www.fo-dgfip-sd.fr/067/">www.fo-dgfip-sd.fr/067/</a>	NOM : .....	PRENOM : .....	
site national : <a href="http://www.fo-dgfip.fr/">www.fo-dgfip.fr/</a>	GRADE :	Echelon :	Indice :
	AFFECTATION : .....		
déclare vouloir adhérer au Syndicat <b>FORCE OUVRIERE DGFIP</b>			
Fait à :		le	
		(signature)	
<b>→ crédit d'impôt sur la cotisation syndicale à hauteur de 66% de son montant</b>			
Secrétaire départemental et permanent syndical local : José PEREIRA ☎03.88.56.54.25			